

Résidence de Tourisme
« LES PATIOS EUGENIE »
34 Avenue de la Reine Victoria
64200 BIARRITZ

NOTICE DESCRIPTIVE

MAITRE D'OUVRAGE :

SCI VICTORIA 34
21 BIS BOULEVARD PIERRE 1°
33110 LE BOUSCAT

(Application de l'article 18 du décret n° 67.1166 du 22/12/67 arrêté du 10 Mai 1968 - J.O du 29 Juin 1968 - Equipement et Logement)

1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<p>Le projet est composé d'un bâtiment à créer, donnant sur 2 rues (confère plan de masse général), reposant sur deux niveaux de sous-sol :</p> <p>1.1 – Infrastructure Bâtiment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1.1.Fouilles - 1.2.Fondations - 1.3.Dallage - 1.4.Murs périphériques, murs de refends, poteaux et poutres <p>1.2 - Murs et ossature Bâtiment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1.2.1.Murs en façades, - 1.2.2.Murs de refends et mitoyens - 1.2.3.Poteaux - Poutres 	<p>.</p> <p>Fouilles en rigoles, stockage pour remblaiement, évacuation des excédents à la décharge publique.</p> <p>Fondations de type BA par semelles filantes et/ou pieux et/ou micro-pieux après mise en place de parois berlinoises côté mitoyens. Section, dosage, armature, suivant étude B.A et recommandations de l'étude de sol.</p> <p>Dallage en béton armé, épaisseur de 15 cm mini armé d'un treillis soudé suivant étude B.A et recommandations de l'étude de sol.</p> <p>Parois béton coffrées en place ou usinées, compris poteaux et poutres béton coffrés en place et/ou béton pré-contraint. L'ensemble suivant étude B.A et recommandations de l'étude de sol. Aucun doublage en sous-sol / parkings.</p> <p>Murs en façades : réalisés en agglomérés de ciment de 20 x 20 x 50 hourdés au mortier bâtard ou briques de 20 hourdées ou collées, compris toutes sujétions de chaînages, raidisseurs et/ou béton coulé en place pour linteaux. L'ensemble suivant étude B.A et recommandations de l'étude de sol.</p> <p>Traitements des murs en faces vues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur rues par placage de pierres et briques avec remplissage par enduit ciment cholé et/ou enduit monocouche : l'ensemble suivant calepinage plan de façades. - Sur cour intérieure par enduit ciment cholé et/ou enduit monocouche suivant plans de façades. <p>Le doublage des murs de façades est constitué en panneaux préfabriqués type PLACOMUR, TH 35 ou Calibel 10 + 80 ou similaire composés de 80 mm d'épaisseur de polystyrène et une plaque de plâtre de 10 mm : l'ensemble selon étude thermique.</p> <p>Murs de refends et mitoyens, épaisseur mini 18 cm : béton banché compris armatures adaptées. Compris toutes sujétions d'armatures. L'ensemble suivant étude B.A et recommandations de l'étude de sol. Certains murs de refends pourront être traités par des murs SAD épaisseur 18 cm de chez PLACOPLATRE ou à l'identique.</p> <p>Poteaux et poutres : béton coffrés en place et/ou béton pré-contraint. Compris toutes sujétions d'armatures. L'ensemble suivant étude B.A et recommandations de l'étude de sol.</p>

<p>1.3 – Planchers Bâtiment :</p> <p>- 1.3.1.Planchers formant également terrasse au-dessus du sous-sol</p> <p>- 1.3.2.Planchers courants</p> <p>-1.3.3.Planchers formant toiture terrasse</p>	<p>Dalle pleine coulée sur pré-dalle : l'ensemble en béton, épaisseur suivant étude béton armé.</p> <p>Sur dallage intérieur aux logements et communs : mise en place d'un isolant épaisseur mini 100 mm plus chape épaisseur mini 50 mm, l'ensemble conforme aux calculs thermiques</p> <p>Sur dallage côté cour : ensemble prêt à recevoir une isolation épaisseur mini 40 mm + étanchéité multicouche + terre végétale avec plantations au choix de l'architecte.</p> <p>Dalle pleine coulée sur pré-dalle : l'ensemble en béton surfacé, épaisseur suivant étude béton armé.</p> <p>Dalle pleine coulée sur pré-dalle : l'ensemble en béton, épaisseur suivant étude béton armé. Ensemble prêt à recevoir une isolation épaisseur mini 80 mm + étanchéité multicouche + protections au choix de l'architecte.</p>
<p>1.4 - Cloisons de distribution Bâtiments :</p> <p>-1.4.1.Entre pièces principales</p> <p>-1.4.2.Entre pièces principales et pièces de service</p> <p>-1.4.3.Sur communs</p> <p>-1.4.4.Entre logements</p> <p>-1.4.5. Sous-sol Parkings</p>	<p>Cloison sèche type PLACOSTIL (ossature métallique + 1 feuille de plâtre 13 mm sur chaque face) ou similaire, épaisseur 72 mm.</p> <p>Cloison sèche type PLACOSTIL (ossature métallique + 1 feuille de plâtre 13 mm sur chaque face) ou similaire, épaisseur 72 mm.</p> <p>Isolation par laine minérale 45 mm semi-rigide des pièces de nuit.</p> <p>Cloisons SAD type PLACOSTIL épaisseur mini 160mm.</p> <p>Cloisons SAD type PLACOSTIL épaisseur mini 180mm.</p> <p>Néant.</p>
<p>1.6 - Conduits de fumée et de ventilation :</p> <p>-1.6.1.Conduits de ventilation du sous-sol</p> <p>-1.6.2.Conduits de ventilation des logements</p> <p>-1.6.3.Conduits d'air frais</p> <p>-1.6.4.Conduits de fumée chaufferie</p> <p>-1.6.5.Ventilation haute de chaufferie</p>	<p>Par gaines techniques verticales maçonnées : dimension conforme à la norme de désenfumage des locaux à risques. Finition extérieure par enduit cholé ou mono couche.</p> <p>Ventilation mécanique contrôlée, hygroréglable type B, avec prises d'entrée d'air frais incorporées dans les menuiseries extérieures, et bouches d'extraction hygroréglables situées dans les pièces humides (débits suivant législation en vigueur).</p> <p>Equipements de marque ALDES ou similaire.</p> <p>Cours anglaises pour ventilation sous-sol :ensembles maçonnés et enduit finition par chilage ou mono couche.</p> <p>Néant.</p> <p>Néant.</p>
<p>1.7 - Chutes et grosses canalisations :</p> <p>-1.7.1.Chutes d'eaux pluviales</p> <p>-1.7.2.Chute EV/EU</p>	<p>Canalisations en PVC pour sous-sol / parkings en récupération des EP terrasses et façades au-dessus du sous-sol. Canalisations adaptées enterrées pour retenues des EP avant rejet au réseau public.</p> <p>Canalisations en PVC (pour l'évacuation des appareils).</p>

<p>- 1.7.3.Canalisations en dallage</p> <p>- 1.7.4.Branchement aux égouts</p> <p>1.8 – Toitures bâtiment :</p> <p>- 1.8.1.Carpente - Couverture et accessoires</p> <p>- 1.8.2.Etanchéité et accessoires</p> <p>-1.8.3.Souches de cheminées, ventilation, et conduits divers</p> <p>-1.8.4.Chéneaux – Descentes EP</p>	<p>Canalisation en PVC sous dallage.</p> <p>Canalisations en PVC.</p> <p>Charpente réalisée en fermettes industrialisées et/ou fermes, pannes et chevrons traditionnels. Les bois employés seront traités fongicide et insecticide, en usine : les bois extérieurs bénéficient d'un traitement classe IV et les bois intérieurs d'un traitement classe II.</p> <p>Pentes confère plan architecte.</p> <p>Couverture par bacs sec finition couleur zinc.</p> <p>Les règles particulières de conception et de mise en œuvre des charpentes bois seront celles déterminées dans les DTU en vigueur, notamment en ce qui concerne tous les accessoires de fixation, de contreventement.</p> <p>Solins zinc partout où nécessaire en couverture.</p> <p>Concerne la totalité des toitures terrasses : étanchéité multicouche renforcée, finition par pose de dalles de cailloux lavés sur plots et/ou caillebotis en bois reconstitué selon choix de l'architecte pour les parties de terrasses accessibles. Autres : finition par mise en place d'une couche de gravier épaisseur mini comprise entre 40 et 50 mm.</p> <p>Ventilations hautes du parking en sous-sol : sorties en toitures terrasses par édicules maçonnés traités à l'identique des façades.</p> <p>Chéneaux zinc positionnés en bas de pente des bacs acier.</p> <p>Descentes EP intérieures en PVC spiralé : pas de descente EP visibles en façades.</p>
--	---

2 – LOCAUX PRIVATIFS ET LEUR EQUIPEMENT

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<p>2.1 - Sols et plinthes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2.1.1.Sols et plinthes des pièces principales des logements. - 2.1.2.Sols et plinthes des salles de bains et douches pièces humides. - 2.1.3.Sols et plinthes des entrées et dégagements - 2.1.4.Sols terrasses accessibles et sols des balcons étanches - 2.1.5.Sols terrasses accessibles et sols des balcons non étanches 	<p>Parquet flottant toutes pièces concernées et toutes surfaces de chez ALSAFLOOR ou à l'identique. Plinthes en sapin blanc du nord finition laque satinée. Pour l'ensemble ci-avant, coloris aux choix de l'architecte.</p> <p>Carrelage grés cérame format minimum 30 x 30 - Format et coloris aux choix de l'architecte - Plinthes bois remplacées par faïence murale pour partie dans salles de bains.</p> <p>Idem § 2.1.1</p> <p>Terrasses ou balcons accessibles : Carrelage, ou peinture, ou dalles de cailloux lavés ou caillebotis en bois naturel ou reconstitué,</p> <p>Terrasses ou Balcons non étanches : Carrelage, ou dalles de cailloux lavés ou caillebotis en bois naturel ou reconstitué, au-dessus des logements compris isolation adaptée + étanchéité multicouche.</p>
<p>2.2 - <u>Revêtements muraux (autres que enduit, peinture, papier-peint et tenture) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -2.2.1.Revêtements muraux des pièces humides ou de services -2.2.2.Revêtements muraux dans les autres pièces 	<p>Faïence 20 x 30 avec frise périmétrique 1 carreau sur deux de couleur : calepinage et coloris au choix de l'architecte. Pour salles de bains : h = 2.10m pour totalité des murs : l'ensemble à régner avec dessus de l'hubrisserie de porte.</p> <p>Néant.</p>
<p>2.3. <u>Plafonds :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2.3.1. Plafonds des logements - 2.3.2. Plafonds des balcons 	<p>Béton armé et enduit pelliculaire tous niveaux.</p> <p>Faux plafonds plâtre formant soffites pour partie des pièces de chaque logement suivant repère plans architecte.</p> <p>Faux plafonds plâtre rampant ou droit pour la totalité des logements sous couverture compris laine de verre minérale déroulée dont l'épaisseur sera en conformité avec l'étude thermique.</p> <p>Faux plafond dalle 60x60 pour partie distribution technique Teinte, forme et finition selon choix de l'architecte</p> <p>Ensemble béton finition lissé – Couleur à l'identique du traitement des façades selon choix architecte.</p>

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<p>2.4 - Menuiseries extérieures :</p> <p>-2.4.1.Menuiseries extérieures des pièces principales</p> <p>-2.4.2.Menuiseries extérieures des pièces de services</p>	<p>Ensembles en aluminium avec entrées d'air incorporées. En façades sur avenues de la Marne et de la Reine Victoria :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvertures par projection vers l'extérieur pour les ensembles murs rideaux. - Ouvertures à la française pour autres. - Pas d'occultation extérieure : l'occultation sera effectuée par voilages intérieurs. <p>En façades latérales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvertures par coulissants ou ouvrants à la française. - Pas d'occultation extérieure : l'occultation sera effectuée par voilages intérieurs. <p>Les menuiseries prévues assureront une étanchéité améliorée à l'air et à l'eau de la classe A3, E2, V2 en conformité avec l'étude thermique. Elles seront en conformité avec la réglementation acoustique et le classement des voies. Coloris des menuiseries : RAL au choix de l'architecte. Coloris des vitrages : teintés et/ou vitrages clairs, coloris au choix de l'architecte</p> <p>Dito 2.4.1.</p>
<p>2.5 - Menuiseries intérieures :</p> <p>- 2.5.1.Huisseries et bâtis</p> <p>- 2.5.2.Portés intérieures</p> <p>- 2.5.3. Impostes et menuiseries</p> <p>- 2.5.4. Portes palières</p>	<p>Huisseries métalliques et/ou bois pour portes d'accès à chaque appartement</p> <p>Portes isoplanes laquées d'usine droite épaisseur 40 mm à âme alvéolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Serrure bec de cane pour passage simple (cuisine, séjour, dégagement). - Serrure bec de cane à condamnation pour WC et salle de bains, (dé condamnation possible de l'extérieur). - Serrure avec clé et pêne dormant ½ tour pour les chambres. - Dimensions des portes suivant plans et réglementations handicapées. <p>Béquilles, butées d'arrêt de porte en sol ou en plinthe : forme et coloris au choix de l'architecte.</p> <p>Néant.</p> <p>Bâti métallique et ou bois à sceller ou bâti à cheviller (tubulaire ou avec arrêt de doublage) avec clés de sûreté avec serrure 3 points. Porte finition bois peint et/ou acier pré-laqué et/ou aluminium pré-laqué : coloris au choix de l'architecte. Joint souple périphérique. Coupe feu 1/2h.</p>

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
- 2.5.5.Portes de placards	Façades coulissantes en panneau mélaminé, ensemble toute hauteur sol / plafond. Inférieur à 0,60 mètre de large : porte de placard ouvrant à la française montée sur pivot, réalisée en panneau mélaminé. Pour l'ensemble coloris au choix de l'architecte.
- 2.5.6.Portes de locaux de rangement	Porte métallique simples ou portes bois à âmes pleines : au choix de l'architecte.
-2.5.7.Moulures et habillages	Néant.
2.6 - Serrurerie et Garde-corps :	
- 2.6.1.Garde-corps et barres d'appui	Ensemble métallique et/ou aluminium pré-laqué. Coloris au choix de l'Architecte.
- 2.6.2.Grilles de protection des baies	Néant.
- 2.6.3.Ouvrages divers	Porte métallique habillée à l'identique du traitement de façade pour accès des véhicules au sous-sol / parkings. Ensemble motorisé avec télécommande et/ou digicode.
2.7 - Peinture, Papiers, Tentures :	
- 2.7.1.Peintures extérieures et vernies	
- 2.7.1.1. sur Menuiseries	Néant.
- 2.7.1.2. sur Fermetures	Néant.
- 2.7.1.3. sur Serrurerie	Néant.
- 2.7.2. Habillages divers, plafonds des loggias, sous-face et rives des balcons ou passage couvert.	Voir paragraphe 2.3.3
- 2.7.3. Peintures intérieures :	
- 2.7.3.1. sur Menuiserie bois	2 couches laque glycérophtalique satinée.
- 2.7.3.2. sur Murs / cloisons	2 couches de laque glycérophtalique pour murs s.bains, et WC tous niveaux et tous bâtiments : teintes au choix de l'architecte 2 couches de laque glycérophtalique pour autres pièces tous niveaux et tous bâtiments, teintes au choix de l'Architecte.
- 2.7.3.3. sur Plafonds.	Projection gouttelette grains fins et/ou 2 couches de laque glycérophtalique velours plafonds toutes pièces logements et communs, tous niveaux et tous bâtiments : localisation et teintes au choix de l'Architecte.
-2.7.3.4. sur Canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers	Sur toutes les canalisations apparentes de plomberie alimentation et vidange, une couche d'impression d'accrochage et 2 couches de peinture glycérophtalique finition satinée : teintes au choix de l'Architecte.

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
-2.8.2.4. Evacuations	Canalisation PVC.
-2.8.2.5. Distribution de gaz	Néant : Pas de gaz dans les logements.
-2.8.2.6. Branchements en attente	Lave-vaisselle : alimentation et évacuation sous plan cuisine.
-2.8.2.7. Appareils sanitaires	Salles de bains : Baignoire en acier 160x70 ou 170x70 et/ou bac à douche : implantation et dimensions suivant plans architecte. Vasque moulée ou encastrée sur meuble implanté suivant plan et choix de l'architecte.
-2.8.2.8. Robinetterie :	Baignoire ou douche : Robinetterie mitigeur avec inverseur bain douche et flexible pour douchette. Vasque : Robinetterie mitigeur
-2.8.2.9. Accessoires divers	Alimentation EF et LV - Robinet raccord au nez.
- 2.8.3. Equipements électriques	
-2.8.3.1. Type d'installation	Conforme aux règles et DTU en vigueur conforme à la norme C15100 avec tableau de répartition et coupe-circuit. Installation encastrée, appareillage ARNOULD Série ESPACE ou équivalent.
-2.8.3.2. Puissance à desservir	De 6 à 12 KWA suivant usages et équipements individuels.
-2.8.3.3. Equipement de chaque pièce	Appareillage : conforme aux normes, règles et DTU en vigueur. Nombre de prises suivant prescriptions norme C15100
-2.8.3.4. Sonnerie de porte d'entrée	Portier / Interphone pour bâtiment sur rue. Carillon pour bâtiment arrière.
- 2.8.4 Chauffage, cheminées, ventilations :	
-2.8.4.1. Type d'installation	Chauffage individuel électrique.
-2.8.4.2. Températures garanties	Pour -5 degrés extérieur + 19 degrés C dans pièces principales et cuisine + 20 degrés C dans salle de bains.
-2.8.4.3. Appareils d'émission de chaleur.	Pour séjour : panneaux radians de chez Atlantic ou équivalent. Pour autres pièces : convecteurs électriques à sortie frontale et thermostat électronique type Thermor, Atlantic ou équivalent.
- 2.8.4.4 Conduits de fumée	Néant.
-2.8.4.5. Conduits et prises de ventilation	Voir paragraphe 1.6.
-2.8.4.6. Conduits et prise d'air frais	Bouche d'entrée d'air neuf par les menuiseries extérieures des pièces sèches.

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
- 2.8.5. Equipements intérieurs des placards et rangements :	
- 2.8.5.1. Placards	Inférieurs à 0,60 m : pas d'aménagement. Supérieurs à 0.60 m et inférieur à 1.00 m de large : 3 étagères. Supérieur à 1.00 m de large : 3 étagères + penderie.
- 2.8.5.2. Pièces de rangements	Néant.
- 2.8.6. Equipements de télécommunications :	
- 2.8.6.1. T.V. - Radio	Conforme à la norme.
- 2.8.6.2. Téléphone	Conforme à la norme.
-2.8.6.3. Commande d'ouverture de la porte d'entrée de l'immeuble	Par digicode ou par clés au choix de l'architecte.
- 2.8.7. Autres équipements :	Néant

3 - ANNEXES PRIVATIVES

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
3.1 - <u>Caves - Celliers – Greniers :</u>	Néant
3.2 - <u>Parkings couverts en sous-sol :</u>	
- 3.2.1.Murs ou cloisons	Murs en béton banché. L'ensemble laissé brut.
- 3.2.2.Plafond	Sous face plancher haut en béton (sous face de pré-dalles) et poutres béton : l'ensemble laissé brut.
- 3.2.3.Sols	Dallage béton armé finition anti-poussière.
- 3.2.4.Porte d'accès automobiles	Porte métallique ouvrant à basculement ou retrait incluse ans l'ascenseur voitures. Manœuvre électrique par télécommande et ou digicode.
- 3.2.5.Ventilation naturelle	Ventilation basse : amener depuis les toitures terrasses. Ventilation haute : sorties en toitures terrasses avec protection contre la pluie en nombre conforme à la réglementation.
- 3.2.6.Equipement électrique	Conforme aux normes, règles et DTU en vigueur. Eclairage par hublots posés en appliques ou plafonds.
- 3.2.7.Délimitation au sol	Numérotation au sol. Délimitation par bandes de peinture blanche. Sigles « handicapés » sur places adaptées.
3.3 -<u>Parkings extérieurs :</u>	
- 3.3.1.Sols	Dalle béton peigné, dalles préfabriquées et/ou bitume au choix de l'architecte matériaux et coloris.
- 3.3.2.Délimitation au sol	Numérotation au sol.
- 3.3.2.Système de repérage	Numérotation au sol. Délimitation par bandes de peinture blanche. Sigles « handicapés » sur places adaptées.
- 3.4.4.Système condamnant l'accès	Néant.

4 - PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<p>4.1 - <u>Hall d'entrée</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4.1.1.Sols - 4.1.2.Parois - 4.1.3.Plafonds - 4.1.4.Eléments de décoration - 4.1.5.Portées d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble. - 4.1.6.Boîte aux lettres - 4.1.7Tableau d'affichage - 4.1.8.Chauffage - 4.1.9. Electricité 	<p>Carrelage pour circulations hors escaliers vers étages ou sous-sol.</p> <p>Peinture satinée à 2 couches.</p> <p>Laque velours et/ou projection gouttelette grain fin ou dalle plafond 60x60. Localisation, finition, teinte au choix de l'architecte.</p> <p>Néant.</p> <p>Digicode et/ou clés au choix de l'architecte.</p> <p>1 boîte aux lettres pour le gestionnaire.</p> <p>Néant</p> <p>Pare convecteurs pour le hall. Circulation = néant.</p> <p>Appliques plâtre commandées par radar d'allumage.</p>
<p>4.2. <u>Circulations étages et escaliers</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4.2.1. Sols - 4.2.2. Murs - 4.2.3. Plafonds et sous faces escaliers - 4.2.4. Eléments de décorations - 4.2.5. Chauffage - 4.2.6. Portes - 4.2.7. Equipements électriques 	<p>Moquette velours ras, type grand passage pour sol, marches et contre marches avec plinthes, nez de marches adaptés. Coloris au choix de l'architecte.</p> <p>Projection gouttelette grain fin et/ou peinture satinée à 2 couches.</p> <p>Plafonds : peinture satinée à 2 couches et/ou projection gouttelette grain fin pour les zones sans faux plafonds. Faux plafonds acoustique type Quatro perforé de chez PLACOPLATRE ou à l'identique pour les zones concernées suivant plan architecte. Sous face et limons escaliers des logements : peinture satinée à 2 couches et/ou projection gouttelette grain fin. Escaliers vers sous-sol : béton laissé brut</p> <p>Néant</p> <p>Néant</p> <p>Néant</p> <p>Points lumineux en plafonds ou en appliques, commandes par minuterie et détecteur de présence. Nombre et implantation suivant calepinage et plan électrique : pour l'ensemble au choix de l'architecte. Voir paragraphe 3.1.</p>
<p>4.3. <u>Circulation du sous sol</u> :</p>	
<p>4.4. <u>Cages d'escaliers</u> :</p>	<p>Béton laissé brut.</p>
<p>4.5. <u>Locaux communs divers</u> :</p>	<p>Béton laissé brut.</p>

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
4.6 - Locaux sociaux :	Néant
4.7 - Locaux Techniques :	
- 4.7.1.Local de réception des ordures ménagères.	Local de stockage des containers. Sols : dalle béton armé taloché fin. Murs : béton brut.
- 4.7.2.Chaufferie	Néant
- 4.7.3.Sous station de chauffage	Néant
- 4.7.4.Local sur presseur	Néant
- 4.7.5.Locaux transformateurs EDF	Néant
- 4.7.6. Local machinerie d'ascenseur	Sol / murs : béton brut
- 4.7.7. Local ventilation mécanique	Néant.
- 4.7.8. Locaux vélos	Sol / murs : béton brut
4.8 - Plafond en sous-sol	Dalle béton brut sans traitement des joint - dalle brute

5 - EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
5.1 – <u>Ascenseur</u> :	Pour logements : Ensemble 630 Kg électrique, conforme aux normes pour handicapés. Pour parkings : Ascenseur voiture électrique conforme à la réglementation en vigueur.
5.2 - <u>Chauffage eau chaude</u> :	Néant.
5.3 – <u>Télécommunications</u> :	
- 5.3.1. Téléphone	Raccordement au réseau public de France Télécom Pré-câblage
- 5.3.2. Antennes T.V et radio	Raccordement aux chaînes traditionnelles par râteau et paraboles adaptées.
5.4 - <u>Réception et stockage des ordures ménagères</u> :	Le stockage des ordures ménagères est collectif se fera dans des poubelles de modèles agréés par le service des ordures ménagères de la ville de Biarritz.
5.4 - <u>Ventilation mécanique des locaux</u> :	Naturelle.
5.6 - <u>Alimentation en eau</u> :	
- 5.6.1. Comptage général	Arrivée d'eau directe dans chaque logement
-5.6.2. Sur presseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau	Néant.
- 5.6.3. Colonnes montantes	Comptages implantés dans gaines techniques des circulations communes.
- 5.6.3. Branchements particuliers	Néant.
5.7 - <u>Rafrâichissement d'air</u> :	Concerne les logements et le centre balnéo : par air pulsé avec groupes implantés en toiture terrasse.
5.8 - <u>Alimentation en gaz</u> :	Néant
5.9 - <u>Alimentation en électricité</u> :	
- 5.9.1. Comptages des services généraux	Comptages implantés dans gaines techniques des circulations communes.
- 5.9.2. Colonnes montantes	Implantées en gaines techniques des circulations communes
- 5.9.3. Branchement et comptages particuliers	Branchement dans gaines techniques - Manchette pour recevoir compteur individuel électronique non fourni

6 - PARTIES PRIVATIVES : ACCEUIL – BALNEO - PISCINE ET LEURS EQUIPEMENTS

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<p>6.1 – ACCUEIL RESIDENCE TOURISME :</p>	<p>Salle d'accueil commune à l'ensemble de la résidence avec coin petits déjeuners et sanitaires attenants. Compris bureau administratif, emplacement cabines téléphoniques et locaux de rangements(confère plans).</p> <p>Pour l'ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sols : carrelage ou vinyle en lés et/ou dalles au choix de l'architecte. - Murs : peinture satinée et/ou projection gouttelette coloris au choix de l'architecte. - Plafonds : peinture mat velours et/ou projection gouttelette ou Faux plafonds acoustique type Quatro perforé de chez PLACOPLATRE ou à l'identique pour les zones concernées suivant choix de l'architecte.
<p>6.2 - Equipement zone détente.</p> <p>-6.2.1 Matériel</p> <p>- 6.2.2 Revêtements</p>	<p>Configuration suivant plan de principe architectural.</p> <p>1 spa de marque SOMETHY ou similaire 4/5 places, coloris forme et finition au choix de l'architecte ; 1 sauna ¾ places coloris forme et finition au choix de l'architecte 1 hammam finition faïencé avec générateur de puissance 7 kw 4/5 places coloris forme et finition au choix de l'architecte</p> <p>Accueil, salle de massage, vestiaires, sanitaires, zone SPA, hammam</p> <p>Pour l'ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sols : carrelage et ou caillebotis au choix de l'architecte. - Murs : peinture satinée et/ou faïence décorative coloris au choix de l'architecte. - Plafonds : peinture mat velours et/ou faux plafonds acoustique type Quatro perforé de chez PLACOPLATRE au choix de l'architecte. <p>Local technique : finition béton brut.</p>
<p>6.3 – Piscine extérieure</p>	<p>Piscine chauffée – dimension finition suivant choix de l'architecte et prescription permis de construire</p> <p>Revêtements plages piscine : revêtement adapté aux normes en vigueur concernant un équipement collectif et aux prescriptions du permis de construire</p>

NOTA :

Il est expressément entendu que le Maître d'oeuvre pourra, avec l'accord du Maître de l'Ouvrage, accepter des entreprises ou proposer de lui-même le remplacement des prestations qu'il jugera au moins similaire, c'est-à-dire de caractéristiques équivalentes ou supérieures notamment si des impératifs techniques, esthétiques ou d'approvisionnement l'exigent.

Pour valoir ce que de droit,

Document composé de 15 pages (recto).

Date et signature :